

Modalités d'admission en 1^{re} année du cycle ingénieur à ESIEE Paris

BAC + 2 / + 3 techniques et scientifiques

	Formations par la voie de l'apprentissage	Formations classiques
Niveau d'études	- DUT ⁽¹⁾ - BTS ⁽¹⁾ - Classes préparatoires ATS ⁽¹⁾ - Licences professionnelles ⁽¹⁾ - L2/L3 scientifiques ⁽¹⁾ (1) Voir liste en page 2	- DUT ⁽²⁾ - BTS ⁽²⁾ - Classes préparatoires ATS ⁽²⁾ - Licences professionnelles ⁽²⁾ - L2 scientifiques ⁽²⁾ (2) Voir liste en page 3
	Candidature simultanée aux formations par la voie de l'apprentissage et aux formations classiques possible	
Nombre de places	282 places (230 places Site de Noisy-le-Grand et 52 places Site de Cergy)	72 places
Sélection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Admissibilité : sur dossier ▪ Admission : sur entretien et test d'anglais <p>Grands admis : Les candidats ayant obtenu les notes les plus élevées à l'examen du dossier sont déclarés « Grands admis » et sont dispensés de l'épreuve d'entretien</p> <p>Important : l'admission est prononcée pour tous les candidats sous réserve de validation du bac + 2.</p> <p>Pour les candidats apprentis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle est prononcée sous réserve d'obtention d'un contrat d'apprentissage validé par ESIEE Paris ; - seuls les premiers titulaires d'un contrat validé, dans la limite du nombre de places offertes dans chaque filière, seront admis à intégrer la formation. 	
Comment s'inscrire	Inscription "en ligne" sur le site www.esiee.fr (https://webaurion.esiee.fr/faces/Login.xhtml)	
Quand s'inscrire	À partir de la semaine du 20 janvier 2020	
Dates 1 ^{re} session	<p>Date limite d'inscription sur www.esiee.fr : Dimanche 1^{er} mars 2020 à minuit</p> <p>Date limite de dépôt de dossier : Lundi 9 mars 2020 à midi</p> <p>Résultats d'admissibilité : Jeudi 19 mars 2020</p> <p>Date des entretiens : Mercredi 25, jeudi 26 ou vendredi 27 mars 2020</p> <p>Résultats d'admission : Mercredi 1er avril 2020</p>	
Dates 2 ^e session	<p>Date limite d'inscription sur www.esiee.fr : Jeudi 23 avril 2020 à minuit</p> <p>Date limite de dépôt de dossier : Mardi 5 mai à midi</p> <p>Résultats d'admissibilité : Vendredi 15 mai 2020</p> <p>Date des entretiens : Lundi 25, mardi 26 mai, mercredi 27 mai 2020</p> <p>Résultats d'admission : Mardi 2 juin 2020</p>	
Dates 3 ^e session	<p>Date limite d'inscription sur www.esiee.fr : Lundi 8 juin 2020 à minuit</p> <p>Date limite de dépôt de dossier : Jeudi 11 juin 2020 à midi</p> <p>Résultats d'admissibilité : Jeudi 18 juin 2020 après-midi</p> <p>Date des entretiens : Mardi 23 ou mercredi 24 juin 2020</p> <p>Résultats d'admission : Lundi 29 juin 2020</p>	
Lieu des entretiens	ESIEE Paris - Site de Noisy-le-Grand (pour les filières du site de Noisy) OU Site de Cergy (pour les filières apprentissage du site de Cergy)	
Contacts	Contact « voie apprentissage » : email : admis.concours@esiee.fr - tél : 01 45 92 65 05 Contact « voie classique » : email : admis.cla@esiee.fr - tél : 01 45 92 60 40	

Journées Portes Ouvertes	Site de Noisy-le-Grand	Site de Cergy
	Samedi 14 décembre 2019 de 13 h à 18 h Samedi 1 ^{er} février 2020 de 13 h à 18 h Samedi 29 février 2020 de 9 h 30 à 17 h	Samedi 1 ^{er} février 2020 de 10 h à 17 h (Uniquement les filières en apprentissage proposées sur ce Site)

L'ÉCOLE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE



Cité Descartes - BP 99
2, Bd Blaise-Pascal
93162 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Tél. : (33) 01 45 92 65 05 et 60 40
Fax : (33) 01 45 92 66 99
www.esiee.fr

Formations par la voie de l'apprentissage

Le choix de la filière s'effectue en fonction de votre diplôme lors de votre inscription sur la plateforme		Génie industriel	Systèmes embarqués	Réseaux et sécurité		Informatique et applications		Énergies
		Supply chain et numérique	Transports et objets intelligents	Architecture et Internet des objets		Ingénierie 3D et technologie des médias		Ingénierie de la transition énergétique Sous réserve habilitation CTI
Nombre de places		Site Noisy-le-Grand 38 places	Site Noisy-le-Grand 52 places	Site Noisy-le-Grand 64 places	Site Cergy 26 places	Site Noisy-le-Grand 52 places	Site Cergy 26 places	Site Noisy-le-Grand 24 places
Niveau d'études	DUT							
	GEII	■	■				■	■
	Génie industriel et maintenance (GIM), Génie mécanique et productive (GMP)	■						
	Génie thermique et énergie (GTE), Génie civil construction durable (GCCD), Génie chimique - Génie des procédés (GCGP)							■ ■
	Informatique	■		■		■		
	Métiers du multimédia et de l'Internet (ex SRC)			■		■		
	Mesures physiques	■	■					■
	Réseaux et télécommunications			■				
	Qualité, logistique industrielle et organisation	■						
	Science et Génie des matériaux SGM							■
	BTS							
	Assistant technique d'ingénieur							■
	Conception et réalisation de systèmes automatiques (ex Mécanismes et autom. ind.)	■	■					
	Électrotechnique		■					
	Fluides, énergies, domotique		■					■
	Maintenance des systèmes (ex Maintenance industrielle)	■						
	Systèmes numériques option Info. et réseaux (ex IRIS)	■	■	■		■		
	Systèmes numériques option Électronique et communication (ex Systèmes électroniques)	■	■					
	Services informatiques aux organisations	■		■		■		
	Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire							■
	Licences (L2/L3)							
	EEATS, Génie des systèmes industriels	■	■					
	L2 Physique-chimie, L3 Électronique Énergie électrique et Automatique		■					■
Informatique, Maths. appliquées, Maths/info	■		■		■			
Licences professionnelles et classes préparatoires ATS après BTS ou DUT susmentionnés	■	■	■		■		■	

Frais de sélection	Aucuns
Frais de scolarité	Aucuns – le coût de formation de l'apprenti est financé par la contribution des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'alternance
Sécurité sociale	Régime général de la sécurité sociale (s'inscrire auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie)
Informations complémentaires	Limite d'âge : 29 ans révolus à la date de signature du contrat (art. L-6222-1 du Code du travail) sauf dérogations (art. L6222-2 du Code du travail)
À l'attention des candidats qui doivent réaliser un stage pour l'obtention de leur diplôme	Afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement obligatoire dispensé par ESIEE Paris pour préparer l'intégration au cycle d'ingénieur en apprentissage, il est nécessaire que la convention de stage prévoise une autorisation d'absence de 3 jours maximum (les dates seront communiquées ultérieurement) – conformément à l'art. L-124-13 du Code de l'éducation.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier qui associe une formation pratique en entreprise et un enseignement à dominante théorique conduisant à une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles. L'apprenti est un salarié ; il bénéficie à ce titre des dispositions légales et conventionnelles applicables au personnel de l'entreprise (horaire de travail, régime de protection sociale, règlement intérieur, etc.). Voir l'art. L6222-23 du Code du travail

La **rémunération minimale** de l'apprenti, calculée selon son âge et son ancienneté dans le contrat, correspond à un pourcentage du SMIC (consulter https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/ pour toute information complémentaire) :

Ancienneté dans le contrat	18 à moins de 21 ans	21 ans à moins de 26 ans	26 ans à moins de 30 ans
1 ^{re} année	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC (Smic au 1/1/2019 = 1 521,22 €)
2 ^e année	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3 ^e année	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

Formations classiques

3 branches..... 8 filières..... <i>Le choix de la filière s'effectuera courant 2020/2021</i>		Informatique			Ingénierie des systèmes			Santé, énergie, environnement	
		Informatique	Cybersécurité des systèmes d'information	Datascience et intelligence artificielle	Systèmes embarqués	Systèmes électroniques intelligents	Génie industriel	Biotechnologies et e-santé	Énergie Énergies renouvelables et efficacité énergétique
Niveau d'études	Prépas ATS après BTS ou DUT ci-dessous, Prépas TSI et BCPST								
	DUT (Liste non exhaustive)		GEII Génie biologique Génie civil – construction durable Génie industriel et maintenance Génie mécanique et productique Génie thermique et énergie Informatique Mesures physiques Métiers du multimédia et de l'Internet (ex SRC) Qualité, logistique industrielle et organisation Réseaux et télécommunications						
	BTS (Liste non exhaustive)		Conception et réalisation de systèmes automatiques (ex Mécanismes et automatismes industriels) Électrotechnique Fluides-énergies-domotique Services informatiques aux organisations Systèmes numériques option Électronique et communication (ex Systèmes électroniques) Systèmes numériques option Info. et réseaux (ex IRIS) Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire						
	Licences (L2) (Liste non exhaustive)		Sciences et techniques de l'ingénieur, Informatique, Sciences physiques, Réseaux et télécommunications, Biologie						
	Licences professionnelles après BTS ou DUT susmentionnés								
Nombre de places		72							

Frais de sélection	50 € (25 € pour les boursiers du Crous)
Frais de scolarité	8 100 € par an (cycle ingénieur en 3 ans) (1) (2)
Informations complémentaires	Limite d'âge (26 ans à la date de la rentrée)

(1) Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés chaque année en fonction des conditions économiques
(2) Possibilité de bourses – voir en page 4

CONDITIONS D'ADMISSION

EN FORMATION CLASSIQUE :

- L'admission des candidats sera prononcée sous réserve de validation du bac + 2 (DUT, BTS, L2).

EN FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE :

- L'admission des candidats sera prononcée **sous réserve** de validation du bac + 2 (DUT, BTS) et d'obtention d'un contrat d'apprentissage validé par ESIEE Paris.

- **Seuls les premiers titulaires d'un contrat signé – dans la limite du nombre de places offertes dans chaque filière** – seront admis à intégrer la formation :

- Filière « Génie industriel » : 38 places,
- Filière « Systèmes embarqués » : 52 places,
- Filière « Réseaux et sécurité » : 64 places sur le site de Noisy-le-Grand et 26 sur le site de Cergy,
- Filière « Informatique et applications » : 52 places sur le site de Noisy-le-Grand et 26 sur le site de Cergy
- Filière Énergies : 24 places

- Tous les candidats déclarés « grands admis » et « admis » seront accompagnés dans leur recherche du contrat d'apprentissage par le Pôle carrière d'ESIEE Paris : ateliers, coachings, formations, speed recruiting, etc. dont les dates seront communiquées ultérieurement.

LES AIDES FINANCIÈRES

Plusieurs aides financières peuvent être cumulées

LES BOURSES (POUR LES ÉTUDIANTS EN FORMATION TEMPS PLEIN)

Bourses de l'enseignement supérieur (CROUS) : Le dossier social étudiant regroupant la demande de bourse et de logement CROUS est à demander à l'établissement fréquenté à ce jour, impérativement avant le 31 mai 2020 pour l'année 2020/2021, avant même d'avoir choisi une future orientation.

Bourses d'étude à ESIEE Paris : Allouées à certaines familles sur critères de conditions de ressources, ces bourses sont déterminées par une commission interne à l'école en fonction d'un budget annuel et du nombre de candidats potentiels. **Une somme forfaitaire minimale correspondant à 40 % du montant des frais de scolarité restera à la charge de l'étudiant.**

Les modalités d'attribution de la bourse ESIEE Paris sont consultables sur le site de l'école <http://www.esiee.fr/fr/espace-etudiants/financer-vos-etudes>

LES AIDES AU LOGEMENT

APL : Aide personnalisée au logement
ALS : Aide au logement social
Renseignements sur www.caf.fr

LES PRÊTS

PRÊTS BANCAIRES À TAUX PRÉFÉRENTIELS
Renseignements auprès du Bureau des élèves
(bde@edu.esiee.fr)